



ARTS MARTIAUX COMPIEGNOIS

Siren : 324 227 461 00021 APE : 926 CG Agrément n°6078-13 du 02/09/1978
FFJ : 24601830 - FFK : 0600015 - FFL : 0699233 -BABYCLUB - JUDO - KARATE - TAI JITSU - KRAV MAGA - MMA - LUTTE - FULL CONTACT - K1 - BODY FITNESS ZUMBA - BOXE ANGLAISE

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA SAISON SPORTIVE 2025 – 2026

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Mme/Mr	NOM	Renouvellement au Club⁽¹⁾	Nouvelle adhésion⁽¹⁾
PRENOM		Discipline
DATE NAISSANCE		Cotisation Annuelle
LIEU NAISSANCE (Ville et Pays)		Mode de règlement	CB – Chèque

TELEPHONE 1 : **TELEPHONE 2 :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

ADRESSE MAIL (EN MAJUSCULE) :

Personne à contacter en cas d'urgence : (Nom-Prénom – Téléphone) :

Documents obligatoires : *un certificat médical d'aptitude à la pratique de la discipline, une photo d'identité, la fiche d'adhésion à la Fédération Française sportive concernée et présentation de la carte d'identité, carte de séjour, carte d'étudiant, (signature des parents si enfant mineur)*

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. **En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978**, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.

Le Club des Arts Martiaux Compiégnois est en conformité avec les dispositions du **Règlement Général de Protection des Données (RGPD)** entré en vigueur le 25 mai 2018.

- L'adhérent s'engage à régler l'intégralité de son adhésion.
- L'inscription à toute discipline entraîne l'acceptation du **règlement intérieur** du club **affiché aux entrées : hall et vestiaires**.
- Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué pendant la saison.
- Tout manquement grave à l'ordre ou à la discipline entraînera l'exclusion temporaire (*ou définitive après examen du dossier*)
- Le club des Arts Martiaux Compiégnois est sous vidéo surveillance pour votre protection, celle des biens de l'association et des locaux de la ville.

Je soussigné (père/mère de l'enfant ci-dessus⁽¹⁾)

- déclare avoir pris connaissance et accepté les clauses du règlement intérieur du Club, et celles du règlement intérieur relatif aux locaux de la ville. Je m'engage à les respecter en tout point.
- autorise le recueil des informations ci-dessus, leur conservation et leur traitement, exclusivement dans le cadre de l'inscription au Club et à ses activités, - la souscription de la licence, de l'assurance auprès de la Fédération Française Sportive ou autre assureur des Sports concernés.
- m'engage à n'accéder au Club, uniquement qu'aux horaires de mes séances d'entraînement, et qu'en présence de mon encadrant.

J'autorise l'affichage des photos sur lesquelles figure l'adhérent identifié ci-dessus OUI / NON

Lu et Approuvé, à le/...../....., en deux exemplaires.

Signature des parents pour les mineurs :	Signature du membre actif :
---	------------------------------------

Gymnase ROBIDA – 1 rue Rouget de Lisle – 60200 COMPIEGNE

Site : www.artsmartiauxcompiegnois.fr TÉL : 03.44.86.05.76 Mail : arts-martiaux-compiegne@wanadoo.fr